



Quote-part a régler a un notaire sur la vente d'une maison

Par **mameri_old**, le **25/05/2007** à **16:21**

bonjour, ma maison a été vendu il y a 2 ans mon notaire me réclame une régularisation sur un trop versé de la quote-part y a t il un recours merci part avance

Par **Christelle_old**, le **25/05/2007** à **17:08**

Bonjour,

C'est un peu vague...

Si effectivement il y a eu trop versé, votre notaire a bien sûr le droit de demander une régularisation. si vous pensez que ce n'est pas dû et que vous ne payez pas il peut vous y obliger par la voie judiciaire...

Sans plus d'éléments je ne peux guère être plus précise.